



AUGMENTATION DES ACCIDENTS VÉLOS CHEZ LES ADOLESCENTS EN WALLONIE

Après trois semaines de vacances de printemps, il est temps pour nos jeunes générations de reprendre le chemin de l'école. Avec le retour des beaux jours, nombreux sont ceux qui feront le chemin domicile-école à vélo, accompagnés de leurs parents ou seuls.

Un trajet qui peut aussi comporter des risques quand il est fait à vélo. En effet, sur les cinq dernières années, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière relève une augmentation des cyclistes accidentés chez les plus jeunes (<18 ans). Ceux-ci représentent 1 victime cycliste sur 5.

En ce retour à l'école en présentiel pour les élèves de l'enseignement obligatoire, c'est le moment idéal pour rappeler les bons gestes afin de préserver et d'accompagner les plus jeunes sur la route.

Augmentation chez les adolescents

Les enfants sont souvent impétueux quand il s'agit de gagner en liberté. Très vite, ils désirent être autonomes comme quand il s'agit de rouler à vélo par exemple. Des études démontrent que les enfants sont capables de rouler seuls dans la circulation à partir de 10 ans. Ils acquièrent de

plus en plus d'autonomie et commencent à utiliser seuls leur vélo. Mais ont-ils conscience de leur vulnérabilité sur la route ?

Sur les 5 dernières années, on dénombre environ 50 victimes cyclistes âgées entre 0 et 11 ans par an¹. Un chiffre relativement modéré qui pourrait s'expliquer par un encadrement des parents ou d'adultes lors de leur trajet, mais aussi l'autorisation de circuler sur les trottoirs jusqu'à 10 ans.

Malheureusement, ce chiffre a tendance à augmenter pour les adolescents. En effet, s'ils désirent plus de liberté dans leur déplacement et connaissent mieux les règles de sécurité, les adolescents ne sont pas encore capables de prendre en compte tous les risques inhérents à la circulation. Leur fragilité sur la route est d'autant plus grande.

Pour preuve, parmi les victimes de la route à vélo, les adolescents représentent 13% de ceux-ci alors qu'ils ne représentent que 7% de la population wallonne. **L'AWSR a d'ailleurs constaté une tendance à l'augmentation chez les cyclistes âgés entre 12 à 17 ans** ces dernières années et surtout en 2020. Sans doute due à une pratique plus fréquente.

De 120 victimes en 2019, ce chiffre est passé à 153 en 2020², soit 33 victimes supplémentaires. Ainsi, sur la période 2016-2020, on observe **une augmentation de l'ordre de 68% des victimes cyclistes chez les adolescents**.

Le chemin de l'école plus dangereux ?

Avec le retour en présentiel à l'école et un climat impropice à la pratique du vélo durant les congés de printemps, nombreux seront les enfants qui reprendront le chemin de l'école en deux roues. Toutefois, il est important de préserver les plus jeunes sur la route puisque, chaque jour en Belgique, 14 enfants sont impliqués dans un accident sur le chemin de l'école³.

Si, la majorité des accidents corporels des cyclistes arrivent en agglomération, et en semaine⁴, on estime, en Wallonie, que **30 % des accidents impliquant un cycliste adolescent se produisent sur un trajet vers ou depuis l'école**. Dès lors, il est important de sensibiliser nos jeunes à ces risques encourus sur leur chemin scolaire.

C'est pourquoi l'AWSR veut accompagner les jeunes cyclistes et leurs parents vers les bons comportements à adopter sur la route.

Sensibiliser les jeunes aux situations et comportements à risque

Pour limiter les accidents face aux risques rencontrés, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) rappelle quelques éléments utiles à connaître pour les parents et pour les enfants.

¹ 5 décès sont à déplorer au cours de la période 2016-2020.

² Chiffres provisoires

³ Selon une étude de Vias 2019 tous transports confondus

⁴ Données Statbel/AWSR entre 2015 et 2019 sur l'ensemble des accidents impliquant un cycliste.

Pour les parents :

- Apprendre le chemin. Il est utile de parcourir une première fois avec l'enfant le trajet qu'il devra ensuite emprunter seul (pour aller à l'école, au club de sport...). Cela permettra d'attirer son attention sur les pièges auxquels il risque d'être confronté.
- Être vu. Il faut expliquer à l'enfant l'importance d'être vu par les autres usagers. Privilégiez un équipement fluorescent (casque, veste, ...) pour augmenter sa visibilité.
- Le port du casque. S'il n'est pas obligatoire, le port du casque est conseillé (surtout pour les plus jeunes).
- Alléger l'enfant. En portant un cartable ou un sac trop lourd, l'enfant aura bien plus de difficultés à garder l'équilibre sur son vélo. Il est donc nécessaire qu'il se déplace aussi légèrement que possible. Tout ce qui est superflu doit rester à la maison.

Pour les jeunes cyclistes :

- Être vu. Des éléments fluo (casque, veste, ...) permettent d'être vu à 150m. Des bandes réfléchissantes peuvent aussi être mises sur le cartable.
- Communiquer ses intentions. Les autres usagers ne connaissent pas votre chemin. Il est important de se signaler lors de chaque changement de direction.
- Utiliser la piste cyclable. S'il existe une piste cyclable, vous devez l'emprunter tout en faisant attention aux autres usagers qui vous entourent.
- Porter un casque. Ce n'est pas toujours agréable, mais ça peut sauver la vie en cas de chute.
- Pas de distraction. Il est interdit d'utiliser son téléphone en roulant. Pour la musique, s'il est autorisé d'avoir des écouteurs, ceux-ci augmentent la distraction et donc les risques d'accident.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Michael SCHOLZE

0483/764.416 – 081/821.329

michael.scholze@awsr.be

www.awsr.be

